

LETTRE INFO

Le rendez-vous des expéditeurs-exportateurs en fruits et légumes

N°6



Juin 2026

ACTUALITES



Report de la REP

Suite aux remontées toujours intenses des fédérations concernant la mise en œuvre de la REP au 1^{er} juillet (et notamment dans le cadre d'une réunion tenue avec l'Administration le **22 juin**), le Ministre de la Transition Ecologique Mathieu Lefevre a annoncé le report de la REP ; les hypothèses sont au **1^{er} octobre 2026 ou au 1^{er} janvier 2027**.

Pour autant, nous restons très mobilisés sur les sujets à porter au niveau des difficultés recensées avec à la fois les définitions des types d'emballage (ménager/transport) et les définitions des acteurs (et notamment sur le rôle du donneur d'ordre). Des échanges ont lieu également avec les représentants de l'administration.

Nous sommes également en veille sur l'application du règlement PPWR, qui va notamment porter, à compter du **12 août** sur la Déclaration de Conformité (articles 38 et 39). Cette déclaration porte sur la conformité aux exigences de durabilité et d'étiquetage (articles 5 à 12 : PFAS, recyclabilité, compostabilité, réduction des emballages et étiquetage).

Tout comme pour la REP, le fabricant n'est pas nécessairement le fabricant physique de l'emballage ou du produit emballé notamment lorsqu'il y a des cahiers des charges. Des interprétations peuvent être différentes selon les acteurs et nous attendons une clarification de la CGF et une position partagée d'Interfel. Nous avons également saisi les Pouvoirs Publics sur ce point.

En attendant, voici les références réglementaires à jour :



[Notice du règlement \(UE\) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages](#)



[FAQ || Réglementation sur les emballages et les déchets d'emballage \(PPWR\) - Bureau des publications de l'UE](#)





Conjoncture

Les campagnes sont rythmées par les conséquences des chaleurs extrêmes en termes de gestion de l'offre, des évolutions de la demande et des conditions de travail. L'effet « sèche-cheveux » lié aux fortes températures, une faible humidité de l'air et un vent sec impacte notamment les cultures légumières.

Les réunions de conjoncture Interfel ont repris à un rythme hebdomadaire, n'hésitez pas à nous transmettre des informations ou des demandes d'infos filière selon les produits.

Notes de conjoncture synthétique à retrouver sur le site de FranceAgriMer



[Note de conjoncture F&L | 1](#)



[Note de conjoncture F&L | 2](#)



Un maillon logistique indispensable

Pour les 50 ans d'Interfel, l'Assemblée Générale se tenait le **23 juin** au Ministère des Affaires Européennes et Etrangères. Après la partie statutaire interne, les débats ont porté sur la géopolitique des Fruits et Légumes, les échanges internationaux, la compétitivité et des prises de paroles de différents intervenants de la distribution.

S'intéresser aux fruits et légumes et à leur dimension géopolitique, c'est comprendre l'évolution des enjeux liés à la sécurité alimentaire.

C'est au cours d'une brillante intervention que Sebastien Abis, dirigeant du club DEMETER, a présenté les différents points clés de la filière Fruits et Légumes au plan international et national. Il a insisté sur la force du maillon logistique et la nécessité d'investir dans la conservation. La performance de la logistique permet, en nourrissant chacun, « de fabriquer de la démocratie et du vivre ensemble ».



Règlementations et surtranspositions

L'Assemblée Générale de la CGF le **23 juin** a fait sienne des positions que nous portons tous à notre niveau et qui figure en première position des attentes de la filière F&L dans le cadre de la souveraineté.

Ainsi, REP, facturation électronique, décret « tertiaire » ont été abordés sous l'angle du commerce de gros qui a dénoncé les difficultés et la contre productivité.



Facturation électronique

A la suite du webinaire organisé par la CGF le **21 mai** sur la facturation électronique, un échange spécifique s'est tenu avec des représentants de la DGFIP le **25 juin** (cf. notre mail du 17 juin) sur nos spécificités métier et notamment la question de l'auto-facturation et du mandat producteurs. La DGFIP a indiqué la volonté de l'administration de ne pas bousculer les pratiques et d'accompagner les entreprises avec une progressivité de la mise en place 2026, 2027 et ensuite.

Nous allons faire un travail au niveau de l'ANEEFEL pour simplifier nos modèles de mandat en fonction des informations communiquées par la DGFIP et expertiser les notions d'avance et acompte pouvant donner lieu à facturation ou non.



Pour rappel « Le fournisseur du bien ou service doit donner mandat au tiers ou client concerné pour émettre matériellement les factures en son nom et pour son compte »



International



Signature d'un nouveau protocole d'exportation de poires vers la Thaïlande !

Un protocole d'exportation des poires françaises vers la Thaïlande a été transmis au ministère de l'Agriculture par les autorités thaïlandaises. Nous nous réjouissons de cette nouvelle ouverture de marché, qui vient concrétiser plusieurs années de négociations, et remercions l'ensemble des parties prenantes ayant contribué à son aboutissement.

Information transmise par mail le **30 juin** aux opérateurs ANEEFEL Poire.



Bon d'inscription pour le salon Fruit Logistica 2027

Cette édition prévoit des espaces dédiés aux entreprises autour du stand INTERFEL ainsi que des stands personnalisables.

En fonction du nombre d'inscriptions, les surfaces des stands clés en main et des stands personnalisables pourront être ajustées. Le cas échéant, nous vous en informerons à la clôture des inscriptions.

Le formulaire d'inscription transmis par Interfel est disponible si vous ne l'aviez pas eu.

L'inscription est à retourner à Interfel **avant le 16 juillet 2026**.

Au-delà de cette date, et en fonction du taux de remplissage, Interfel ne sera plus en mesure d'accepter de nouvelles demandes d'inscription.



Projet de loi d'urgence agricole pour la protection et la souveraineté agricoles

Le texte, déposé en procédure accélérée par le Gouvernement le 8 avril 2026, a été examiné en 1^{ère} lecture par l'Assemblée nationale du 19 au 22 mai 2026, puis adopté avec modifications au Sénat par la commission des affaires économiques le mercredi **17 juin** matin. Le 2 juillet 2026, le Sénat a adopté le texte en 1^{ère} lecture dans une version remaniée. Il conviendra de trouver un accord entre les deux chambres.

La commission mixte paritaire se réunira le **16 juillet**.





Actualités Sociales



Commission Paritaire ANEEFEL

Une Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP) de la Branche a été organisée le **9 juin**. A l'ordre du jour, la nouvelle procédure de révision des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage avec une intervention d'OCAPIAT. Les discussions se sont poursuivies dans le cadre d'un groupe de travail le **30 juin**.

La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de la Branche s'est également réunie les **9 et 10 juin à Rungis**.

Lors de la réunion du 9 juin, Monsieur GISBERT est intervenu dans le cadre des travaux sur les grilles de classification. L'objectif de la séance était de construire avec les partenaires sociaux une feuille de route de négociation.

Le Cabinet XERFI Specific a présenté le 6^{ème} rapport de Branche aux partenaires sociaux lors de la réunion du 10 juin. Monsieur FRELAT, Directeur général de XERFI Specific, a souligné l'importance de la participation des entreprises avec un taux de 70 % nettement supérieur à celui des autres branches. Aussi, nous les remercions de leur contribution à cette enquête qui a permis la réalisation du rapport de Branche validé par les partenaires sociaux après la prise en compte de leurs remarques. Le rapport de Branche, adressé aux entreprises répondantes, est également disponible sur demande auprès d'Estelle Verdet : estelle.verdet@aneefel.com



Négociations salariales

Pour faire suite à l'augmentation du SMIC de 2,41 % à compter du 1^{er} juin, les négociations salariales avec les partenaires sociaux ont démarré en juin et se sont poursuivies lors de la CPPNI du **2 juillet**. Dans l'attente d'une 3^{ème} séance de négociation prévue en septembre, le collège patronal a proposé d'informer les entreprises adhérentes des évolutions de salaire envisagées sur les niveaux I à V pour la catégorie Ouvrier/Employé :

Catégorie	Niveau	Avenant n°34 (€)	Proposition du 02/07/2026 (€)
Ouvrier/Employé	I	1 823,03	1 867,02
	I Bis	1 847,55	1 891,54
	II	1 862,82	1906,81
	III	1 876,24	1920,23
	IV	1 943,32	1972,47
	V	1 964,92	1990,50

Pour rappel, le SMIC est de 1867,02€ à compter du 1er juin.



Déplacement des partenaires sociaux

Un déplacement a été organisé à Rungis les **9 et 10 juin** avec les partenaires sociaux. Une visite des bâtiments en lien avec les fruits et légumes et du CTIFL. Les échanges ont porté sur les débouchés des produits des stations d'expédition, les contraintes réglementaires, la concurrence nationale et européenne et l'état de la consommation.



OUTILS ET INFORMATIONS



Nouveau code APE pour les entreprises

À partir du **1^{er} janvier 2027**, un nouveau code « Activité principale exercée » (APE) sera attribué à toutes les entreprises inscrites au répertoire Sirene. Pour les entreprises relevant du code 4631Z « Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes », le nouveau code qui leur sera attribué sera le 46.31Y « Commerce de gros de fruits et légumes ».

Pour plus d'information, vous pouvez consulter : [Nouveau code APE](#)

 Aide || Rénovation des vergers arboricoles - campagnes 2026/2027 et 2027/2028

Trois dispositifs sont mis en place :

- Le guichet « émergence AARC », doté de 500 000 €, vise à accompagner les acteurs locaux, agricoles et agroalimentaires, collectivités territoriales et leurs groupements, dans la réalisation d'un diagnostic territorial et dans l'élaboration d'un plan d'action pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique. Ce plan d'action a vocation à répondre aux objectifs identifiés par la démarche territoriale qui sera déposée dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt gérés par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) pour être labellisée AARC.
- L'appel à projets « structuration de filières », doté de 7,5 millions d'euros, vise à soutenir la structuration et la transformation à l'aval des filières agricoles, agroalimentaires et non alimentaires ayant pour objectif l'adaptation et l'atténuation du changement climatique et la gestion de la ressource en eau. Ce dispositif a vocation à soutenir prioritairement les projets reposant sur des actions de structuration aval, de transformation, de logistique, de commercialisation et d'organisation économique. Ces projets s'inscrivent dans les AARC labellisées par la DRAAF de la région concernée. Les projets seront évalués puis classés au regard des critères de performance environnementale et économique.
- Pour les projets de structuration de filières s'inscrivant dans une AARC qui ne seraient pas encore matures, le guichet « maturation de projets », doté de 500 000 €, vise à soutenir les études préalables au montage d'un projet de structuration de filières. Cet accompagnement financier est ainsi à destination des projets qui seront déposés dans le cadre de l'appel à projets « structuration de filières » du plan agriculture climat Méditerranée.

Aides || Planification écologique



Nouvelle version de Légifel

Le CTIFL a mis en ligne la nouvelle version de Légifel, son outil dédié à la veille réglementaire et technique de la filière fruits et légumes frais. Plus intuitive, plus accessible et régulièrement mise à jour, cette nouvelle interface facilite l'accès à plus de 1 200 textes réglementaires, ressources utiles et fiches de synthèse.



LEGIFEL évolue : votre veille réglementaire fruits et légumes simplifiée



Autres documents

FranceAgriMer || [Info F&L - poireau](#)

Document disponible sur le site [ANEEFEL](#) :

- Support du webinaire CGF sur facturation électronique
- Support du webinaire CGF sur les indemnisations pertes et avaries dans les transports



A VENIR

Juillet 2026

02/07 → Conseil d'Administration AGP-EEFL

→ Commission Paritaire Branche Expédition Exportation F&L

06 au 09/07 → Tournage en production Plaisir & Confiance



09/07 → Webinaire Freshfel PPWR

→ GT INTERFEL PPWR

